

que les grandes sociétés multinationales. Et le Fonds international de la petite entreprise va demeurer la grande source de nouveaux emplois pour les Canadiens et les Canadiennes. Les petites entreprises emploient maintenant 42 p. 100 de la main-d'oeuvre rémunérée au Canada. Et comme la Fédération canadienne des entreprises elle-même l'a signalé récemment, les petites entreprises de moins de 19 employés ont procuré 86 p. 100 des emplois entre 1975 et 1982. Par contre, il y a eu une perte de 6 p. 100 d'emplois chez les sociétés de plus de 100 employés.

Monsieur le Président, c'est là l'importance de la petite et moyenne entreprise, ici, au Canada.

● (1110)

[Traduction]

Notre parti a récemment formé un groupe spécial chargé d'étudier la question de la création d'emplois. L'un des secteurs que nous avons désignés comme important était la nécessité d'aider davantage les petites entreprises. Nous avons présenté à cet égard neuf recommandations que je voudrais mentionner très rapidement.

Premièrement, amener les banques à offrir plus de prêts aux petites entreprises aux taux accordés aux grandes sociétés.

Deuxièmement, établir un programme plus dynamique d'encouragement à l'achat de produits canadiens, qui s'appliquerait aux contrats du gouvernement et permettrait d'aider particulièrement les petites entreprises et les entreprises communautaires. Bien sûr, il serait difficile de mettre en oeuvre cette recommandation si l'accord sur le libre-échange était ratifié.

Troisièmement, trouver du capital-risque pour la petite entreprise.

Quatrièmement, donner davantage l'occasion à des femmes d'établir de petites entreprises et, dans le cadre de cette initiative, obtenir des banques l'engagement d'accorder les mêmes conditions aux femmes qu'aux hommes. Récemment, les femmes ont eu plus de succès que les hommes dans le domaine de la création de petites entreprises.

Cinquièmement, déterminer les domaines dans lesquels les petites entreprises pourraient prendre de l'expansion pour satisfaire à une demande à laquelle on répond actuellement au moyen d'importations. Une fois de plus, cette recommandation occasionnerait des difficultés à cause de l'accord sur le libre-échange.

Sixièmement, assurer aux petites entreprises une aide appropriée dans le domaine financier et dans les secteurs de la commercialisation et de la gestion, en créant des centres fédéraux polyvalents, de concert avec les représentants locaux du monde des affaires.

Septièmement, reconsidérer l'activité de la Banque fédérale de développement pour l'axer sur les petites entreprises, particulièrement celles qui ont besoin d'aide.

Huitièmement, donner instruction à la Société canadienne de brevets et d'exploitation d'aider les petites entreprises à faire breveter leurs innovations et à commercialiser leurs brevets à l'échelle mondiale.

Neuvièmement, modifier le régime fiscal de façon à exempter de l'impôt les indemnités de fin de service et à permettre

l'utilisation en franchise des fonds d'épargne-retraite pour lancer de petites entreprises.

Voilà les recommandations que notre parti avait formulées, par suite de l'étude menée par son groupe spécial sur la création d'emplois il y a deux ans.

[Français]

Le paiement est très important dans ce pays et nous devons faire n'importe quoi pour insister sur l'importance de cette entreprise pour la création d'emplois pour les Canadiens et les Canadiennes.

* * *

COMITÉS DE LA CHAMBRE

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ LÉGISLATIF SUR LE PROJET DE LOI C-254

M. Gaston Isabelle (Hull—Aylmer): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le rapport du Comité législatif sur le projet de loi C-254, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (période de résidence).

[Traduction]

COMPTES PUBLICS—10^E RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

Mlle Aileen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le dixième rapport du comité permanent des comptes publics. Il s'agit d'un résumé des travaux du comité pendant la dernière année, qui met en évidence certains des problèmes courants qui devraient, à notre avis, être résolus.

● (1120)

Le comité a été très impressionné par le dévouement, l'ardeur au travail et la compétence des fonctionnaires qui ont comparu devant nous, ainsi que par leur volonté de faire appliquer les programmes de leur ministère. Toutefois, nous constatons encore que les fonctionnaires ne sont pas toujours sensibles aux coûts et que l'on perd des occasions d'augmenter les recettes de l'État. On ne porte pas suffisamment d'attention à la protection de l'État contre les responsabilités et les pertes financières.

Nous avons étudié les rapports de quelques ministères pour faire ressortir certains de ces problèmes et les solutions proposées qui ont déjà été mentionnées dans d'autres rapports à la Chambre. Ce rapport est un compendium de tous les précédents.

* * *

[Français]

PÉTITIONS

OPPOSITION À LA TAXATION DES ALIMENTS

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter ma 24^e pétition, laquelle est conforme évidemment à l'article 106 du Règlement. Cette pétition traite de la possibilité d'une taxe sur l'alimentation. Cette pétition a été signée par la majorité des résidents de la Coopérative de LaSalle dans ma circonscription d'Ottawa—Vanier. Elle se lit comme suit: